

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec — Mercredi, 23 Aout 1871

Ncs 47 48

## Courrier de St Hyacinthe

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

### TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Édition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Édition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Joudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

\*.\*

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " " " E U \$2 g b  
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1  
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier  
St. Hyacinthe,  
P. Q.

### COMTE DE CHAMPLAIN.

Nous publions ce qui suit sur le concours des terres. Le comté de Champlain fait beaucoup de progrès en agriculture. Nous croyons qu'il doit cela pour une bonne partie à l'Hon. M. Ross ceux qui lui ont aidé, de même que ceux qui ont suivi ces conseils méritent des éloges.

Le concours pour la meilleure t nue des terres dans ce comté a eu lieu du quinze au trente juillet dernier.

Juges du concours, MM. P. N. Chaillé A. Troffier et S Malhiot du comté de Nicolet.

Concours des terres de soixante ar cents en culture.

- 1er prix, hon. S. J. Ross,
- 2 Hector Marchand,
- 3, N Gagnon éer.
- 4, Jos. Trudel, Eer.
- 5, O. Montplaisir.

Concours des terres de vingt arpents en culture.

- 1er prix, Michel Trudel,
- 2e, Louis Troffier,
- 3e, Claire Massicotte.
- 4e, Phirmain Marchand,
- 5e, Alphé Massicotte.

Il paraît que les sauterelles ont fait leur apparition en certains endroits, sur la rivière Assiniboine. C'est une immigration qui n'enrichira guère le pays. Elles viennent on ne sait d'où—probablement de la vallée du Missouri—et entrent dans la province sans payer ni douanes ni passage. Comme elles arrivent sans provisions, elles vont rançonner les moissons, et ne laisseront en retour que la perspective d'une nombreuse progéniture pour l'année prochaine. Il n'y en a encore que très-peu: espérons que leur nombre n'augmentera pas.

—Métis.

Des trains du chemin de fer du Pacifique du Nord, se rendront dans quelques jours à la Rivière-Rouge.

Une vingtaine d'immigrants sont arrivés à Ottawa. Ils ont traversé à bord du "Pensian." Ce sont des charpentiers et des artisans; ils ont trouvé de l'emploi de suite et leurs gages sont élevés. La cité est en grand besoin d'hommes de ce genre.

Unde nos abonnés de Ste. Gertrude nous apprend que dans sa paroisse et dans les environs le foin et les autres grains ont une très belle apparence. Ce que nous apprenons de plusieurs autres paroisses nous font espérer qu'en général dans tout le District, la récolte sera très-fructueuse.

Le foin, paraît-il, aura un débit très-avantageux.—Journal des Trois Rivières.

### ETAT

Du Revenu et des Dépenses de la Puissance du Canada pour le mois finissant le 31 Juillet, 1871.

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| Douanes.....         | \$617,352 00 |
| Excises.....         | 290,294 00   |
| Postes.....          | 34,413 00    |
| Travaux Publics..... | 74,246 00    |
| Estampilles.....     | 11,878 00    |
| Divers.....          | 480,133 00   |

Total..... \$1,564,242 00

Dépenses..... \$2,694,867 00

## LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1871

OUVERT AU MONDE ENTIER  
AURA LIEU

En la Cité de Québec,  
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI  
12, 13, 14 et 15 Septembre  
Sur le Terrain à l'encoignure de la Grande Allée et de la rue St. Augustin,  
et sur les Glacis, près  
la porte St.  
Louis.

Prix offerts - \$12,000 à \$15,000.

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DEPARTEMENT AGRICOLE s'adresser à GEORGE LECLÈRE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté, pour le DEPARTEMENT INDUSTRIEL à E. DEBELLEFEUILLE, Ecr., Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le Département Agricole devront être faites le ou avant Samedi le 28 Août et pour le Département Industriel le ou avant Samedi le 2 Septembre. Aucune entrée ne sera reçue après, le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâties et autres préparatifs de l'Exposition.

Les principales lignes de chemins de fer et de navigation, transporteront à des prix très réduits, les animaux et objets pour l'exposition. Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés,

E. DE BELLEFEUILLE, Montréal,  
Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLÈRE, Montréal,  
Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

3 juillet.

## LISTE DES PRIX

offerts à

## Exposition Provinciale

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

qui aura lieu

DANS LA CITE DE QUEBEC

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

12, 13, 14 et 15 Septembre 1871.

--000--

## 1ère Classe, Chevaux.

1 sect. Etalons pur sang anglais—1er prix \$30 2nd do 20 3me do 10 4me do Mention Honorable.

2 sect. Etalon importé Coaching—1er prix \$30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable.

3 sect. Clydes pur sang—1er prix \$30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable.

4 sect. Percherons—1er prix \$30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable.

5 sect. Normands ou demi Normands—1er prix 30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable.

6 sect. Suff. lks - 1er prix 30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable

7 sect. Etalons pesant 1200 lbs et plus—1er prix 25 2e do 15 3e do 10 4e do Mention Honorable.

8 sect. Etalons pesant moins de 1200 lbs—1er prix 2 2e do 15 3e do 10 4e do Mention Honorable.

9 sect. Etalon de 3 ans de race croisée quelconque - 1er prix 15 2e do 10 3e do 5 4e do Mention Honorable.

10 sect. Poulin de 2 ans de race croisée quelconque - 1er prix 12 2e do 8 3e do 4 4e do Mention Honorable.

11 sect. Jument poulinière et son poulin, « pur sang anglais. » - 1er prix 30 2e do 20 3e do 10 4e do Mention Honorable.

12 sect. Jument poulinière et son poulin, pesant plus de 1200 lbs—1er prix 15 2e do 10 3e do 5 4e do Mention Honorable.

13 sect. Jument poulinière et son poulin, pesant moins de 1200 lbs—1er prix 15 2e do 10 3e do 5 4e do Mention Honorable.

14 sect. Pouliche de 3 ans de race croisée quelconque—1er prix 15 2e do 10 3e do 5 4e do Mention Honorable.

15 sect. Pouliche de 2 ans de race croisée quelconque—1er prix 12 2e do 8 3e do 4 4e do Mention Honorable.

16 sect. Paire de chevaux de trait—1er prix 15 2e do 10 3e do 5 4e do Mention Honorable.

17 sect. Paire de chevaux de carosse appareillés—1er prix 8 2e 6 3e 4 4e Mention Honorable.

18 sect. Cheval de selle—1er prix 8 2e 6 3e 4 4e Mention Honorable.

19 sect. Poney Shetland Etalons—1er prix 5 2e 3.

20 sect. Poney Shetland Juments—1er prix 5 2e 3.

21 sect. Prix du Prince de Galles - Pour le meilleur étalon Percheron importé 60.

22 sect. Prix du Conseil d'Agriculture—Pour le meilleur étalon Clyde importé 50.

## 2ème Classe. Espèce Bovine.

1 sect. Durhams. Males de 3 ans et au-dessus—1er prix 30 2e 20 3e 10 4e Mention Honorable.

2 sect. Males de 2 ans—1er prix 20 2e 10 3e 5 4e Mention Honorable.

3 sect. Males de 1 an—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

4 sect. Femelles de 3 ans et au dessus—1er prix 20 2e 15 3e 8 4e mention honorable.

5 sect. Femelles de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

6 sect. Femelles de 1 an—1er prix 10 2e 6 3e 4 4e mention honorable.

7 sect. Veaux de l'année—1er prix 6 2e 4 3e 2.

8 sect. Ayrshires, males de 3 ans et au-dessus—1er prix 30 2e 20 3e 10 4e mention honorable.

9 sect. Males de 2 ans—1er prix 20 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

10 sect. Males de 1 an—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

11 sect. Femelles de 3 ans et au-dessus—1er prix 20 2e 15 3e 8 4e mention honorable.

12 sect. Femelles de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

13 sect. Femelles de 1 an—1er prix 10 2e 6 3e 4 4e mention honorable.

14 sect. Veaux de l'année—1er prix 6 2e 4 3e 2.

15 sect. Her. Fords, males de 3 ans et au-dessus—1er prix 25 2e 15 3e 10 4e mention honorable.

16 sect. Males de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

17 sect. Males de 1 an—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

18 sect. Femelles de 3 ans et au-dessus—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

19 sect. Femelles de 2 ans—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

20 sect. Femelles de 1 an—1er prix 8 2e 5 3e 3 4e mention honorable.

21 sect. Veaux de l'année—1er prix 6 2e 4 3e 2.

22 sect. Devons, males de 3 ans et au-dessus—1er prix 25 2e 15 3e 10 4e mention honorable.

23 sect. Males de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

24 sect. Males de 1 an—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

25 sect. Femelles de 3 ans et au-dessus—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

26 sect. Femelles de 2 ans—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

27 sect. Femelles de 1 an—1er prix 8 2e 5 3e 3 4e mention honorable.

28 sect. Veaux de l'année—1er prix 6 2e 4 3e 2.

29 sect. Galloways, males de 3 ans et au-dessus—1er prix 25 2e 15 3e 10 4e mention honorable.

30 sect. Males de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

31 sect. Males de 1 an—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

32 sect. Femelles de 3 ans et au-dessus—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

33 sect. Femelles de 2 ans - 1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

34 sect. Femelles de 1 an—1er prix 8 2e 5 3e 3 4e mention honorable.

35 sect. Veaux de l'année—1er prix 6 2e 4 3e 2.

36 sect. Alderneys, males de 3 ans et au-dessus—1er prix 25 2e 15 3e 10 4e mention honorable.

37 sect. Males de 2 ans—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

38 sect. Males de 1 an - 1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

39 sect. Femelles de 3 ans et au-dessus—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

40 sect. Femelles de 2 ans—1er prix 12 2e 8 3e 4 4e mention honorable.

41 sect. Femelles de 1 an—1er prix 8 2e 5 3e 3 4e mention honorable.

42 sect. Veaux de l'année 1er prix 6 2e 4 3e 2.

43 sect. Races croisées diverses, femelles de 4 ans et au-dessus—1er prix 15 2e 10 3e 8 4e mention honorable.

44 sect. Femelles de 3 ans—1er prix 12 2e 8 3e 5 4e mention honorable.

45 sect. Femelles de 2 ans - 1er prix 10 2e 6 3e 4 4e mention honorable.

46 sect. Femelles de 1 an—1er prix 8 2e 5 3e 3.

47 sect. Veaux de l'année.—1er prix 6 2e 4 3e 2.

48 sect. Bœuf gras.—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

49 sect. Vaches grasses.—1er prix 15 2e 10 3e 5 4e mention honorable.

50 sect. Paire de bœufs de travail.—1er prix 25 2e 15 3e 10 4e 5 5e mention honorable.

### 3ème Classe.—Espèce Ovine.

Leicesters.—1er Sect. Mâles de 2 ans et au-dessus.—1er Prix, \$15, 2nd 10, 3me 5.

2me Section, mâles de 1 an.—1er Prix \$15, 2nd do 10, 3me do 5,

3me section.—1er prix \$8, 2me do 4, 3me do 2.

4me section femelles de 2 ans.—1er prix \$15, 2nd do 10, 4me 5.

5 sect. femelles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5

6 section femelles de l'année.—1er prix \$8, 2nd do 4, 3me do 2.

7 section Cotswolds. Mâles de 2 ans et au-dessus.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5.

8 section Mâles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

9 section mâles de l'année.—1er prix 8, 2nd do 4, 3me do 2 piastres.

10 section femelles de 2 ans.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

11 section femelles de 1 an. 1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

12 section femelles de l'année.—1er prix 8, 2nd do 4, 3me do 2. 50.

13 section Races diverses à laine longue. Mâles de 2 ans et au-dessus.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

14 section mâles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

15 section mâles de l'année.—1er prix 8, 2nd do 4, 3me do 2 piastres.

16 section femelles de 2 ans.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

17 section femelles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

18 section femelles de l'année.—1er prix 8, 2nd do 4, 3me do 2 piastres.

19 section Southdowns. Males de 2 ans et au-dessus.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

20 section Mâles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 2me do 5 piastres.

21 section mâles de l'année.—1er prix 8, 2nd do 4, 3me do 2 piastres.

22 section femelles de 2 ans et au-dessus.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me do 5 piastres.

23 section femelles de 1 an.—1er prix 15, 2nd do 10, 3me 5 piastres.

24 section femelles de l'année.—1er prix 8, 2nd 4, 3me 2 piastres.

25 section couple de moutons gras.—1er prix 12, 2me 8, 3me 4.

26 section couple de brobis grasses.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4.

4ème Classe.—Espèce Porcine.

Grandes races pures. 1ère section.—mâles de 1 an et au-dessus.—1er prix 12, 2me 8, 3me 4 piastres.

2 section mâles au-dessous d'un an.—1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

4 section femelles au-dessous d'un an.—1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

5 sect. Petites races pures Suffolks. Mâles de 1 an et au-dessus.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

6 section mâles au-dessous d'un an. 1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

7 section femelles d'un an et au-dessus.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

8 section femelles au-dessous d'un an.—1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

9 section Berkshires améliorés, mâles d'un an et au-dessus.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

10 section mâles au-dessous d'un an.—1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

11 section femelles d'un an et au-dessus.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

12 section femelles au-dessous d'un an.—1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

13 section Essex et autres petites races autres que les Suffolks et Berkshires. Mâles de 1 an et au-dessus.—1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

14 section mâles au-dessous de 1 an. 1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

15 section femelles de 1 an et au-dessus. 1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

16 section femelles au-dessous d'un an, 1er prix 8, 2nd 6, 3me 3 piastres.

Dans la classe porcine il faut mentionner l'âge précis de chaque animal en faisant l'entrée.

5me classe. Gallinacés.

1er section meilleur couple de Dorkins foncé. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

2 section meilleur couple de Dorkins gris argenté 1er prix 4, 2me 2 piastres.

3 section meilleur couple d'Espagnols. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

4 section meilleur couple de Brahmas, couleur foncée. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

5 section meilleur couple de Brahmas, couleur légère 1er prix 4, 2me 2 piastres.

6 section meilleur couple de cochinois peau de buffle. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

7 section meilleur couple de cochinois blancs. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

8 section meilleur couple de Polonais noirs, 1er prix 4, 2me 2 piastres.

9 section meilleur couple de polonais dorés. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

10 meilleur couple de polonais argentés. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

11 section meilleur couple de polonais blancs 1er prix 4. 2nd 2 piastres.

12 section meilleur couple de Hamburga. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

13 section meilleur couple de Houdans. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

14 section meilleur couple de Crève Cœurs. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

15 section meilleur couple de La Flèches. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

16 section meilleur couple de Gamo (fallo noir). 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

17 section meilleur couple de Bantams noirs. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

18 section meilleur couple de Bantams blancs. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

19 section meilleur couple de canards Aylesbury. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

20 section meilleur couple canards de Rouen. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

21 section meilleur couple de Canards de Moscovie 1er prix 4, 2me 2 piastres.

22 section meilleur couple d'oies de Brême 1er prix 4, 2me 2 piastres.

23 sect. meilleur couple d'oies blancs de Clino 1er prix 4, 2me 2 piastres.

24 section meilleur couple d'oies de Toulouse. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

25 section meilleur couple d'oies Sauvages. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

26 section meilleur couple de dindes sauvages. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

27 section meilleur couple de Dindes bronzés. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

28 section meilleur couple de dindes noirs ou bruns. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

29 section meilleur couple de dindes blancs. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

30 section meilleur couple de pintardes. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

31 section meilleur couple de Paons. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

32 section meilleur collection de volailles. 1er prix 10 piastres.

33 section meilleur collection de Pigeons. 1er prix 8, 2nd 6, 3me 4 piastres.

34 section pour la meilleure cage-poulailler en fil de fer, pour exposition 1er prix 6, 2nd 4 piastres.

35 section meilleur couple de lapins de Madagascar. 1er prix 4, 2me 2 piastres.

36 section meilleur couple de lapins ordinaires. 1er prix 4, 2nd 2 piastres.

#### 6ème classe. Produits.

1 section Blé blanc d'automne 4 mts 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

2 section Blé roux d'automne 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

3 section Blé blanc du printemps 4 mts. 1er prix 6 2nd 4, 3me 2 piastres.

4 section blé roux du printemps 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

5 section Orge à deux rangs, 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

6 section orge à six rangs 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

7 section Seigle 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

8 section avoine blanche 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

9 section avoine noir 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

10 section Pois 4 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

11 section Pois marrowfat 2 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

12 section vesces 2 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

13 section fèves blanches, 2 mts. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

14 section blé d'inde blanc en épis. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

15 section. Blé d'inde jaune en épis 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

16 section. Graine de mil, 2 minots 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

17 section. Graine de trèfle rouge, 2 minots, 1er prix 6, 2nd 5, 3me 2 piastres.

18 section. Trèfle alsyke, 1 minot, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

19 section. Graine de chanvre, 2 minots, 1er prix 8, 2nd 4, 3me 2 piastres.

20 section. Graine de lin, 2 minots, 1er prix 8, 2nd 5, 3me 3 piastres.

21 section. Graine de montarde, 1 minot, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 3 piastres

22 section. Graine de navet de Suède, 20 lbs. 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

23 section. Graine de carotte de Bel-

gique, 14 lbs, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

24 section. Graine de betterave à vache, rouge, 12 lbs, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

25 section. Graine de betterave à vache jaune, 12 lbs, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

26 section. Ballo de houblon, 112 lbs, 1er prix 12, 2nd 8, 3me 4 piastres.

27 section. Fèves à cheval, 2 minots 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2.

28 section. Sarrasin, 4 minots, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

29 section. Millet, 2 minots, 1er prix 6, 2nd 4, 3me 2 piastres.

#### 7ème Classe, Récoltes Racines.

1 sect. Patates Pink-eyed.—1½ minot \$3 2e do 2 3e do 1.

2 sect. Patates Cup.—1½ minot \$3 2e do 2 3e do 1.

3 Patates Garnet Chilis, rouges.—1½ minot \$3 2e do 2 3e do 1.

4 sect. Patates Garnet Chilis blanches, 1½ minot \$3 2e do 2 3e do 1.

5 sect. Patates Early Gederick, 1½ minot 3 2e do 2 3e do 1.

6 Patates Early Rose, 1½ minot 3 2e 2 3e 1.

7 Patates variété diverses, 1½ minot 3 2e 2 3e 1.

8 Patates Collection 1½ minot 3 2e 2 3e 1.

9 Navot de Suède (18) 3 2e 2 3e 1.

10 Navots Globe blanc (18) 3 2e 2 3e 1.

11 Navets Jaune d'Aberdeen [18] 3 2e 2 3e 1.

12 Carottes rouges (18) 3 2e 2 3e 1.

13 Carottes blanches (18) 3 2e 2 3e 1.

14 Betteraves rouges long [18] 3 2e 2 3e 1.

15 Betteraves rouges globe [18] 3 2e 2 3e 1.

16 Betteraves jaunes, long (18) 3 2e 2 3e 1.

17 Betteraves jaune, globe [18] 3 2e 2 3e 1.

18 Kohl-Rabi (18) 3 2e 2 3e 1.

19 Betteraves à sucre [18] 3 2e 2 3e 1.

20 Panais [18] 3 2e 2 3e 1.

21 Citrouille [2] 3 2e 2 3e 1.

22 Courges [2] 3 2e 2 3e 1.

23 Tabac en feuilles [20] lbs 3 2e 2 3e 1.

24 Sorgho, à balais [28] lbs 3 2e 2 3e 1.

25 Lin en filasse (112 lbs) 12 2e 8 3e 6.

26 Chauvre en filasse (112 lbs) 12 2e 8 3e 6.

#### 8ème Classe, Laiterie, Sucre.

1 sect. Beurre en tinettes, 56 lbs. 1er prix \$12 2e 10 3e 8 4e 6.

2 Beurre en pots, 28 lbs. 1er prix \$10 2e 6 3e 4 4e 2.

3 Frommage, 30 lbs. 1er prix \$6 2e 4 3e 3 4e 2.

4 Miel on gateaux, 1er prix \$3 2e 2 3e 1.

5 sect. Miel en pots, 10 lbs. 1er prix \$3 2e 2 3e 1.

6 Sucre d'érable, 30 lbs. 1er prix \$3 2e 2 3e 1.

#### 9ème Classe Instruments d'agriculture de toutes espèces.

1 sect. Charrues bisocles \$15 2e 10 3e 5.

2 Charrues en fer à tous labours, 12 2e 8 3e 4.

3 Charrues en bois à tous labours, 12 2e 8 3e 4.

4 Charrues à deux oreilles 12 2e 8 3e 4.

5 Charrues sous-sol, 12 2e 8 3e 4.

6 Herces lourdes, 6 2e 4 3e 2.

7 Herces légères, 6 2e 3 3e 2.

8 Herces à sillons; 6 2e 4 3e 2.

9 Rouleau en fer 8 2e 6 3e 4.

10 Rouleau en bois 6 2e 4 3e 2.

11 sect. Scarificateurs ou cultivateurs 12 2e 8 3e 4.

12 Houes à cheval, 5 2e 3.

13 Semoirs à tous grains, 12 2e 8 3e 4.

14 Semoirs à betteraves, carottes, 4 2e 2.

15 Semoirs à graines fouragères, 4 2e 2.

16 Semoir à engrais 4 2e 2.

17 Faucheuses, 20 2e 12 3e 8.

18 Faucheuses-Moissonneuses, 20 2e 12 3e 8.

19 Collection d'instruments à main de toutes espèces, 4 2e 2.

20 Faucuses à cheval, 8 2e 4.

21 Rateau à Cheval 8 2e 4.

22 Fourches à cheval, 8 2e 4.

23 Arracheur de patates, 8 2e 4.

24 Wagons, 8 2e 4.

25 Tomberau, 8 2e 4.

26 Charrettes à foin, 8 2e 4.

27 Élévateur pour charger le foin, 8

28 Machine à arracher le lin, 4.

29 Machine à battre à un cheval, 12 2e 8 3e 4.

30 Machine à battre à deux chevaux 20 2e-12 3e 8.

31 Machine à battre le trèfle, 12 2e 6 3e 4.

32 Machine à égrener le blé d'Inde, 8 2e 4.

- 33 Cribles trilleurs, 8 2e 4.
- 34 Laveurs de patates, 8 2e 4.
- 35 appareils à écoction, 8 2e 4.
- 36 Coupe racines, 8 2e 4.
- 37 Coupe paille, 8 2e Coupe paille, 4
- 38 Concasseurs, 8 2e 4.
- 39 Barrattes, 8 2e 4.
- 40 Presse à fromage, 8 2e 4.
- 41 Presse à cidre 8 2e 4.
- 42 Arrache souches et arrache pierres  
12 2e 8.
- 43 Barrières, 4 2e 2.
- 44 Meilleur clôture portative, 4 2e 2.
- 45 Ruchers, 4 2e 2.
- 46 Posées, 4 2e 2.
- 47 Meilleure machine à creuser les  
fossés pour drains, 15
- 48 Meilleure machine pour la fabri-  
cation des drains 15 2e 10 3e 5.
- 49 Meilleure tuiles pour drains, 5.
- 50 Meilleur appareil pour décharger  
le foin, 6.

GEORGES LECLERE,  
Secrétaire,  
C. A., P. Q.

Nous félicitons les cultivateurs du comté de Chambly d'avoir si bien compris les intentions du Conseil Agricole en appliquant largement ses idées dans l'essai du nouveau système de compétition pour les terres les mieux tenues.

Nous publions avec plaisir les noms des vainqueurs dans la lutte de cette année et nous sommes certain que lors du prochain concours des terres les mieux tenues, qui aura lieu dans deux ans, un plus grand nombre de membres, imitant la noble émulation de leurs devanciers, disputeront la palme méritoire du bon cultivateur et d'homme de progrès.

—ooo—

Concours des fermes les mieux tenues, suivant le programme du Conseil Agricole, ouvert à tout le comté :

- prix.
- 1 Laurent Achin (fermier de Mde. E. L'espérance) Long. cuil, 132 points \$50
  - 2 P. B. Benoit, Ecr., M. P., St. Hubert, 126 points, 40
  - 3 John Yule, Ecr., Chambly, 121 points, 30
  - 4 Louis Brosseau, St. Hubert, 113 points, 20

- 5 Cyrille Jodoin, St. Bruno, 111 points, 10

Concours des fermes les mieux tenues dans chaque paroisse :

Longueuil et St. Lambert.

- 1 Louis David, 106 points 20
- 2 Charles Trudeau, 101 points, 15
- 3 Xavier Brissette, fermier de J. Hurteau, Ecr., 87 points, 12
- 3 Alfred Williams, Ect., 75 points, 10

Boucherville.

- 1 Toussaint Sicotte, 99 points, 20
- 2 Hon. C. de Boucherville, 76 points 15
- 3 F. X. Céré, 67 points, 12
- 4 Pas de compétition- 10

St. Bruno et St. Bazile.

- 1 Alexis Brais, 110 points, 20
- 2 Hermidas Geoffrion, fermier de Léon Desmarceau, 106 points 15
- 3 Eustache Lalumière, 75 points 12
- 4 Pas de compétition 10

Chambly.

- 1 Albert Dubois, 99 points, 20
- 2 François Demers, 93 points, 15
- 3 J. B. Charon, Ecr., 90 points 12
- 4 Moïse Brosseau, 87 points 10

St. Hubert.

- 1 Julien Brosseau, 109 points 20
- 2 Moïse Vincent, 88 points 15
- 3 Louis Trudeau, 86 points 12
- 4 Pas de compétition 10

Concours des grains sur pied, légumes, et jardins.

Blé.—1 Dr. Martel, 2 Louis David, 3 Laurent Achin, 4 Alfred Williams.

Orge.—1 Alf Williams, 2 Gén Walker, 3 Ls David, 4 Frédéric Brais.

Pois.—1 Prosper Bernard, 2 Dr Martel, 3 Xav Brissette, 4 Chs Trudeau.

Avoine.—1 Fréd Brais, 2 F X Céré, 3 Ls Brosseau, 4 Alex Brais.

Sarrasin.—1 Chs Trudeau, 2 Albert Dubois, 3 Ls Brosseau.

Betteraves.—1 P Bernard, 2 P B Benoit, M. P., 3 Laurent Achin, 4 Louis Brosseau.

Carottes.—1 Nazaire Charon.

Blé-d'inde.—1 N Charon, 2 Général Walker, 3 Hon DeBoucherville, 4 Laurent Achin.

Patates.—1 N Charon, 2 P B Benoit, 3 Fred Brais, 4 Général Walker.

Jardins.—1 P Moreau écr, 2 Julien

- Brosseau, 3 Cyrille Jodoin, 4 John Yule, écr.

Signé,

Adolphe Ste.Marie

J B Barbeau

Narcisse Brassard,

Juges.

St. Hubert, 22 juillet 1871.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

FAIRE DU BON PAIN.

Voici ce qu'écrivit à un journal des Etats-Unis une personne du sexe.

Je suis la femme d'un cultivateur, et j'ai tenu ménage au-delà de vingt ans ; j'ai élevé des enfants, et j'ai passé la plus grande partie de mon temps à présider à mes affaires domestiques. Je n'ai donc pas beaucoup le temps d'écrire, mais voyant dans votre excellent journal plusieurs articles sur la manière de faire du pain, et croyant bien connaître cette besogne, je vous donnerai à vous et aux lecteurs du *Cultivateur*, le bénéfice de mon expérience ; l'épreuve vérifiera ce que je dis.

Pour avoir du bon pain, un ingrédient nécessaire est un bon levain. Ma manière de faire un bon levain est comme suit : A trois chopines d'eau, ajoutez une poignée de houblon, faites le bien bouillir, pressez-le et remettez la liqueur dans le pot ; alors prenez trois grosses patates, lavez les, pelez-les, et brassez-les avec la liqueur quand elle bout ; alors ajoutez une cuillerée de sel, une cuillerée à thé de sucre ou de mélasse, et épaissezsez le avec une cuillerée de farine ; tirez le, et quand il sera froid, ajoutez assez de levain pour le faire lever ; quand il sera clair, mettez le dans une place fraîche pour vous en servir. Pour faire le pain, pelez et coupez deux pintes de patates, faites les bouillir dans l'eau ; quand elles ont bien bouilli, lavez et pressez les dans la fleur pendant qu'elles sont chaudes, et quand elles seront froides, brassez les dans une cuillerée à thé de levain ; alors mettez le pour lever, et le matin suivant, faites votre pain de la manière ordinaire ; quand il est clair, roulez le en pain et laissez-le jusqu'à ce qu'il

devienne bon pour le mettre dans le four.

C'est ma manière de faire du bon pain, et je n'en connais pas de meilleur.

#### COMMENT FAIRE ET APPLIQUER LE FUMIER.

Nous trouvons dans un journal anglais les remarques suivantes à ce sujet :

Le cultivateur fait son fumier l'hiver, pendant que ses animaux sont à l'étable, consomment son foin, sa paille etc. La coutume est cependant de ne charroyer ce fumier que l'été et quelquefois même après les récoltes. Ainsi, le fumier d'un hiver n'a son utilité qu'un an après qu'il est fait.

Si ce fumier avait été répandu durant l'hiver même, le travail exigé pour le répandre ainsi de suite n'aurait coûté presque rien, attendu qu'à cette époque les chevaux n'ont pas beaucoup d'autres choses à faire. Puis, il aurait donné son profit, son argent durant la même année.

#### VACHES.

Q. Quelle quantité de lait doit donner une bonne vache ?

R. Une bonne vache doit donner, au moins, cinq ou six pots de lait. Ce lait doit être blanc et fournir une bonne quantité de crème.

Q. Quelle quantité de lait donnent, en moyenne, les meilleures vaches ?

R. Les meilleures vaches donnent de huit à neuf pots de lait. Quelques-unes donnent jusqu'à dix et douze pots ; mais ces vaches sont rares.

Q. Les vaches qui donnent le plus de lait sont-elles toujours les meilleures ?

R. Les vaches qui donnent le plus de lait ne sont pas les meilleures ; car, il arrive quelquefois que ce lait très abondant est pauvre, et donne peu de crème.

Q. Comment juge-t-on ordinairement de la qualité du lait ?

R. On en juge ordinairement par la couleur ; le lait riche est blanc, le lait pauvre est bleu.

R. Quelles sont les races de vaches qui conviennent le mieux à ce pays.

R. Au dire des connaisseurs, la race étrangère qui convient le mieux à notre climat, est la race *Ayrshire*.

Q. Que pensez-vous de notre race canadienne ?

R. On trouve d'excellentes vaches de race canadienne, lorsqu'on se donne la peine de les bien choisir. Les vaches moitié *Ayrshire* et moitié *canadiennes* sont excellentes.

Q. Quels soins particuliers exigent les vaches ?

R. Durant la saison de l'été, elles doivent avoir de bons pacages ; durant l'hiver, elles doivent avoir une bonne nourriture, et être tenues proprement.

Q. Comment les vaches doivent-elles être nourries à l'étable ?

R. Les vaches doivent être nourries à l'étable avec de bon foin ou avec de bonne paille, et avoir un repas de légumes, au moins, ou une *boitte* par jour.

Q. Quels sont les légumes qui conviennent le mieux à la nourriture des vaches ?

R. Les légumes qui conviennent le mieux aux vaches sont les betteraves, les carottes, les navets de Suède (choux de siam), les navets, les pommes de terre, etc.

Q. Quelle précaution faut-il prendre avant de donner ces légumes, aux vaches ?

R. Il faut avoir soin de les couper par tranches ou par petits morceaux ; si l'on ne prend cette précaution, il arrive quelquefois que les vaches avalent de trop gros morceaux et s'étouffent.

Q. Comment coupe-t-on ces légumes ?

R. On les coupe à l'aide de couteaux de tranches ou mieux avec un instrument particulier appelé *coupe racine*.

Q. Qu'entendez-vous par ces mots : *tenir les vaches proprement* ?

R. J'entends que les vaches doivent être écurées tous les jours, qu'elles doivent avoir assez d'espace dans l'étable pour y respirer un air pur et que de temps à autre on doit les étriller.

Q. Croyez-vous qu'il soit bien important de donner un repas de légumes aux vaches, par jour.

R. Cela est très important. Ce repas de légumes est le plus sûr moyen de de tenir les vaches en santé ; sans compter qu'avec ces légumes, les va-

ches donnent beaucoup plus de lait, et le gardent bien plus longtemps ?

*Extrait du Manuel du Dr. L. H. Larue.*

#### NE VENDEZ POINT LES MEILLEURS VEAUX.

Un bon troupeau de vaches consiste à avoir de bonnes vaches. Il vaut mieux n'en avoir qu'une seule, mais bonne plutôt que d'en avoir deux mauvaises. Or, le moyen de se monter un troupeau de bonnes vaches est de garder les bonnes génisses et de les élever avec soin.

On entend dire quelque fois qu'il est plus coûteux d'élever une vache que de l'acheter. Il peut y avoir une raison pour cela, c'est qu'en général on n'élève que les génisses qu'on ne peut vendre, c'est-à-dire les plus vilaines ; dans ce cas, il est peut-être vraie de dire que ce n'est pas rémunérateur d'élever des veaux. Mais qu'on change de système, qu'on choisisse les meilleurs sujets et l'on verra qu'il est plus profitable de les élever que d'acheter des vaches prêtes à donner du profit.

Le résultat de la vente des meilleurs sujets, lorsqu'ils sont jeunes, est qu'un grand nombre de cultivateurs n'ont que des troupeaux de vaches très pauvres, qui ne leur rapportent pas le profit qu'ils pourraient en attendre.

C'est par la sélection qu'on est parvenu à améliorer les meilleures races d'animaux de nos jours ; nos cultivateurs devraient mettre ce système en pratique—C'est le moyen d'obtenir de beaux animaux, propres à nos pâturages et à notre climat.

Il est plus coûteux d'élever un mauvais animal que d'élever un beau sujet, et quand c'est le temps d'en obtenir quelque profit, les revenus fournis par le bon sujet, est plus grand que celui fourni par le mauvais, qui cependant a coûté plus cher que le premier.

#### ECONOMIE CHEZ LE CULTIVATEUR

Règle générale. Un cultivateur doit être aussi économe que possible, aujourd'hui surtout où il y a plusieurs petites charges à payer, et les revenus moins considérables.

Mais il faut bien s'entendre sur la

signification du mot *économie*. On doit entendre par économie celle qui porte sur les dépenses de luxe d'amour propre, sur les dépenses qui ne sont destinées qu'à satisfaire des besoins factices.

Ces dépenses ne doivent être permises qu'à ceux dont le revenu net dépasse de beaucoup la consommation du nécessaire annuel, parce qu'à ce point, il reste encore assez pour améliorer leurs terres, la source de leurs revenus.

Le cultivateur fera des économies s'il supprime des chevaux de luxe, une voiture inutile, une toilette trop recherchée pour ses fils, ses enfants, sa femme, qui l'empêche de se procurer de la graine de trèfle, ainsi que toutes bonnes semences nécessaires, qui paralyse tous ses travaux; mais il ne fera pas d'économies et se ruinera s'il achète des mauvais chevaux, même au plus bas prix, s'il n'a que de mauvais instruments d'agriculture, s'il ne laboure que superficiellement sa terre, et ne lui donne pas assez de labours sans en faire les clôtures, curer, rigoler, ni nettoyer les fossés, sources des mauvaises herbes qui infestent les terres; s'il ne donne pas les engrais convenables, laissant perdre ses fumiers, ou les étendant sur le sol en juin ou juillet, pour ne les enfouir qu'au mois d'octobre lorsqu'ils seront sans forces, et que la terre sera couverte de chardons et autres plantes nuisibles qui en auront absorbé tous les sucs, s'il n'a que des animaux chétifs et de mauvaise race, enfin s'il n'a pas le nombre d'hommes nécessaires.

Le cultivateur se ruine, parce que sa terre n'a pas produit tout ce qu'elle aurait dû produire, si elle eût été bien cultivée: 2o Parce que ses rosses et ses mauvais animaux auront tout mangé ses fourrages, sans faire d'ouvrage ou sans donner de profit, pas même de bon fumier; 3o Parce qu'à chaque instant il aura été chez l'ouvrier pour faire réparer une vieille charrue, ou autres instruments propres au feu etc; Parce qu'avec cette mauvaise culture, sa terre se sera couverte de plantes nuisibles à toute récolte; 5o Parce que ses travaux n'auront pas été faits à temps faute de bras; tous profits ayant été dépensés en toilette, ou pour nourrir pendant l'année, et à grands frais, le cheval du garçon sous prétexte qu'il est obligé de se montrer.

Mais ne vous y trompez pas, ce cultivateur trouvera des admirateurs.

Cependant grâce à l'éducation qui se répand de jour en jour; grâce aux efforts de la législature et à ces hommes distingués, amis de l'humanité, qui se dévouent à l'agriculture, et à la haute science de cette profession honorable, ces sortes d'économies disparaissent, et sont remplacés par des hommes vivant honorablement au moyen de la culture raisonnée.

### COUPE DES GRAINS.

On nous communique le "New England Cultivator," en nous priant d'en traduire l'article suivant qui n'est certainement pas sans actualité ni sans utilité dans ce pays.—Il arrive souvent, c'est presque général, qu'on coupe le grain trop mûr ici, surtout le blé:

"Il paraîtrait aujourd'hui presque superflu de demander à nos fermiers de considérer attentivement l'importance de ne point attendre que les grains soient bien mûrs pour les couper. Malgré les nombreux écrits qui ont été faits sur ce sujet, et les profondes convictions exprimées sur cette matière par les menniers les plus judicieux et les marchands de grain, en faveur de la moisson à bonne heure, surtout lorsque le grain doit être converti en fleur ou en pain, cependant, beaucoup de personnes tiennent encore à l'ancienne pratique et ne veulent nullement moissonner avant que le grain ne soit tout à fait mûr. Le préjugé est un véritable des;ote et aucune classe ne semble lui être plus soumise que celle de nos cultivateurs. Dans l'Etat de New-York et dans tous les Etats qui fournissent beaucoup de grain, la pratique universelle est de couper le grain avant qu'il ne soit complètement mûr. Aujourd'hui, dans les endroits qui produisent beaucoup de grain, le temps précis où l'on doit récolter ne laisse plus de prise au doute ni à la spéculation, tant on est convaincu que le moment de moissonner est indiqué avec justice par le changement que le grain éprouve en passant de l'état laitueux à celui de complète dureté, et quand l'amonde, sans être tout à fait visqueuse, n'est cependant pas assez dure pour résister à la pression du pouce et du doigt.

"Après avoir obtenu la farine du grain, le nécessaire pour la rendre propre à être convertie en fleur, c'est d'affermir la masse; et ceci, comme il

est très bien prouvé, se fait tout aussi bien après que la paille est coupée qu'avant qu'elle le soit. D'ailleurs, le grain que l'on laisse mûrir complètement donne de la fleur plus noire et qui est moins pesante; il se perd lorsqu'on le récolte, et, sur nos marchés, il est plus lent à se vendre et le prix n'en est pas aussi élevé. Lorsque le grain est moissonné avant qu'il ne soit tout à fait mûr, la paille est meilleure; elle possède un suc et un goût de sucre qui lui donne une grande valeur. On ne peut faire usage de la paille qui a été laissée sur le champ jusqu'au moment d'une complète maturité.

J'ai coupé de l'avoine dès l'instant où la paille commençait à devenir jaune, et j'ai trouvé le grain aussi bon et aussi fourni, et d'une couleur beaucoup plus brillante, que celui de l'avoine que j'ai laissé parvenir à une entière maturité sur le champ. La paille d'avoine, lorsqu'on la moissonne de bonne heure, et qu'on en prend soin, est presque aussi bonne pour la nourriture des animaux, que le meilleur trèfle."

L'inspection des terres les mieux tenues du comté de Laprairie a eu lieu le quatre juillet dernier, conformément au règlement du conseil d'agriculture.

MM. F. X. Beaudry, de la Pointe aux-Trembles, Thomas Irving de Montréal, Dominique Monette de St. Michel Archange ont bien voulu se transporter dans le comté et examiner les différents terres mises au concours.

Le 1er prix a été décerné à M. John Adams, de St. Constant; le 2o à M. Adolphe Ste. Marie de Laprairie; le 3o à M. John Scott de Laprairie; le 4o à M. Edouard Lanctot, de S., Constant; le 5o à M. Médard Bruneau de St. Constant.

MM. les juges ont remarqué que la culture des légumes était généralement négligée dans le comté; les cultivateurs comprennent cependant que c'est leur intérêt de confier à la terre toute espèce de végétaux, afin que, si quelques-uns font défaut ils puissent être dédommagés par d'autres; aussi il est très-probable que l'année prochaine cette lacune sera comblée.

Un agent de la compagnie forestière de Franco est arrivé à Québec dans le but d'obtenir des concessions de terre pour des Lorrains et d'établir dans quelque partie de notre territoire une petite colonie française autour de laquelle viendraient bientôt se grouper de nombreux émigrants.

Nous extrayons de la causerie agricole de la *Gazette des Familles Canadiennes*, les sages avis qui suivent.

*M. le Curé.*—Quand la saison du sucre fut disparue, et que tous les vaisseaux qui servaient à cette industrie fussent serrés avec soin, il fallut songer aux semailles. On peut dire que tous les préparatifs avaient été faits d'avance. D'abord, les trois quarts des labours au moins avaient été exécutés dans l'automne précédent; les instruments aratoires avaient été réparés ou renouvelés pendant les longues soirées d'hiver; de sorte qu'on n'avait plus qu'à attendre un temps propice pour se mettre à l'œuvre. Ces différentes préparations, ainsi que la précaution qu'on avait eue d'ouvrir de nombreuses rigoles, dans les endroits bas, avant les gelées d'automne, et celle de faire transporter le fumier dans les champs où il devait être employé, pendant l'hiver, donnèrent à petit Baptiste une avance d'au moins dix jours sur ses voisins.

Malgré cet avantage et bien d'autres, petit Baptiste qui était persuadé que l'homme travaille en vain, si Dieu ne bénit pas ses travaux, prit les moyens d'attirer les bénédictions du ciel sur son ouvrage et sur toute sa maison. Le dernier dimanche d'avril, il fit recommander une grand' messe pour le lundi suivant; de plus, il mit, entre les mains de M. le curé, vingt piastres pour être distribuées entre les pauvres de la localité.

*Les habitants.*—Avec de semblables moyens, ce n'est pas surprenant de le voir réussir en tout.

*M. le Curé.*—Non, sans doute, mais ces moyens sont à votre disposition, comme ils étaient à la sienne. Tenez, mes amis, la foi nous l'enseigne, l'expérience de tous les jours nous le démontre; rien pour réussir comme la générosité envers Dieu et envers les pauvres. Faites-en l'essai, et vous vous convaincrez que c'est là une grande vérité.

*Les habitants.*—Monsieur, nous vous croyons sur parole, et vous verrez que nous goûterons cet enseignement. Nous ne donnerons pas autant que petit Baptiste, car nous n'avons pas ses moyens, mais nous ferons ce que nous pourrons, et vous serez content de nous. Nous allons commencer dès ce soir. Nous sommes ici quarante, nous allons souscrire soixante piastres pour avoir une belle statue de la Sto. Vierge afin d'obtenir de cette tendre mère qu'elle nous protège nous, nos femmes et nos enfants, dans toutes nos entreprises. Et, Monsieur le curé, quand vous aurez besoin de nous, soit pour orner l'église, soit pour des réparations où pour notre St Père le Pape, ou pour les malheureux Français, vous n'aurez qu'à nous jeter un cri, et vous verrez qu'on ne se fera pas tirer l'oreille. Ce serait être ingrat que d'avoir un si beau modèle sous les yeux, et de ne

pas suivre les beaux exemples qu'il nous donne.

*M. le Curé.*—Je dois vous apprendre une autre particularité de la conduite du petit Baptiste et de tout ceux qui composaient sa maison. Quoiqu'ils fussent assez éloignés de l'Église, il ne se passait pas un jour, sans que deux ou trois membres de cette famille modèle n'assistassent à la basse messe, même pendant les semences et les récoltes. Et cette action de piété, loin de leur faire négliger leurs occupations les mettait toujours en avant de ceux qui ne trouvent jamais le temps de consacrer à Dieu une partie des instants qu'il leur accorde.

*Les habitants.*—Nous vous comprenons, Monsieur le curé, vous nous faites là indirectement une belle leçon. Vous ne nous trouvez pas assez dévots et vous avez raison. Nous avons jusqu'ici eu trop peur de consacrer tous les jours un peu de temps au bon Dieu. En cela, encore, notre modèle va nous corriger, et vous aurez du monde à votre messe tous les matins. Quand nous ne pourrons pas y venir, nos femmes et nos enfants nous remplaceront.

*M. le curé.*—Tant mieux, mes bons amis, tant mieux, si vous persévérez dans vos bonnes résolutions, votre paroisse sera une paroisse de bénédictions.

*Les habitants.*—Si nous persévérons? Mais, M. le curé, vous connaissez les canadiens: vous savez que, pour le bien comme pour le mal, quand ils ont quelque chose dans la caboche, ils ne l'ont pas aux pieds, et on dit que nos frères acadiens nous ressemblent sous ce rapport. Tenez, Monsieur le curé, si vous aviez commencé ces entretiens trois ans plus tôt, vous auriez la meilleure paroisse du Canada. Savez-vous qu'il y a déjà un grand changement parmi nous, dans le temporel comme dans le spirituel.

*M. le curé.*—En voilà assez sur ce sujet, car je vois avec une joie indicible que vous allez au devant de tous mes desirs, et que bientôt vous servirez de modèle à vos compatriotes soit comme bons cultivateurs, soit comme bons catholiques. Revenons aux semailles. Comme nous l'avons déjà vu, petit Baptiste avait deux cents dix arpents de terre à faire valoir. Jusque là, il avait fallu trois ou quatre charrues, l'automne et le printemps, car on ensemait au moins cent cinquante arpents; mais petit Baptiste va modifier ce système considérablement, et il n'ensemencera jamais plus, en céréales que soixante arpents et huit à dix en patates et autres légumes. Ses lectures et l'expérience lui ont démontré que pour retirer d'une exploitation le plus grand profit possible, il faut consacrer à la nourriture des animaux, soit en pacage, soit en prairies artificielles et naturelles, au delà de la moitié et même des deux tiers de cette exploitation, et le reste pour la

nourriture de la famille. Appuyé sur ce principe, voilà ce qu'il fit dans sa pratique. Comme il ne lui restait plus que vingt arpents à labourer, il n'employa que deux charrues, et ce travail se fit en très peu de jours, car la terre était bien préparée, les charrues étaient excellentes, et les chevaux et les bœufs étaient en très bon état. Comme son tas de fumier avait été considérablement augmenté par la marne qu'il avait employée dans ses étables, pour recueillir l'urine des animaux et par un compact qu'il avait fait auprès de la maison, outre ses dix arpents destinés aux légumes, il put engraisser dix autres arpents de labour et quatre arpents de prairies.

Après ce travail préliminaire, il confia à la terre, 25 minots de blé, 20 minots d'orge et 15 minots d'avoine. De plus, il planta 100 minots de patates et ensemença, en carottes, bettes, navets et choux 4 arpents de bonne terre.

Outre cette grande culture, il avait un jardin potager de deux arpents en superficie.

Dans le terrain où il sema des céréales, comme il voulait le transformer, l'année suivante en prairies artificielles, il sema aussi de la graine de mil et de trèfles.

Pour préparer son terrain semé en légumes, il avait confectionné, pendant l'hiver, une petite charrue à deux oreilles et une houe à cheval qui était loin, cependant, de ressembler aux instruments perfectionnés que nous avons aujourd'hui. Malgré cela, ces deux instruments lui furent d'un grand secours, quand il lui fallut opérer le sarclage et le rechaussage.

Pendant toute la saison, et une partie de l'été, il fit gagner le pain à trois pauvres veuves, qu'il employa, soit dans le jardin, soit à sarcler ailleurs.

Le vingtième jour de Mai, ses semences étaient terminées, et il ne lui restait plus qu'à rouvrir les rigoles et à creuser quelques fossés.

Un autre instrument qu'il employa et qui fit hausser bien des coquets, fut un rouleau en bois qu'il avait inventé, car il n'avait sous les yeux aucun modèle, et confectionné lui-même.

En voyant petit Baptiste conduire cet instrument, les voisins ne pouvaient s'empêcher de rire et de dire que le nouveau maître avait perdu la tête. D'après ces bonnes gens, il y en a beaucoup aujourd'hui qui ont perdu la tête car dans la plupart des fermes exploitées, on se sert du rouleau en bois, pour les terres légères, et du rouleau en fer pour les terres fortes, et l'expérience prouve qu'ils sont d'un grand secours.

*Les habitants.*—Quand à nous, nous avons encore la tête sur les épaules, parceque c'est la première fois que nous entendons parler du rouleau, mais ça viendra comme le reste, et si ça peut nous rendre service.

*M. le Curé.*—Un fait étonna tout le monde, dans la paroisse où résidait M. P....., pendant l'été qui vit s'élever les étables du petit Baptiste. La sécheresse fut si grande, que les champs ensemenés et les prairies faisaient pitié à voir, et que les pacages étaient si pauvres que les animaux, comme on dit vulgairement, tiraient la langue, et n'avaient que la terre nue à lécher. On entendait de toutes parts des lamentations et des plaintes, à n'en plus finir « Qu'allons nous devenir ? se demandait on, chaque fois qu'on se rencontrait. Nous allons tous mourir de faim ; nous pouvons nous casser les dents ; car nous n'aurons rien du tout. »

Au milieu de ces champs desséchés et brûlés par les ardeurs d'un soleil ardent, qui causaient tant de frayeur, il s'en trouvait un qui attirait tous les regards, et qui excitait un peu l'envie. C'était celui du petit Baptiste. Dans ce champ, le grain, les légumes, le foin, le pacage, etc., tout était pour le mieux.

*Les habitants.*—Mais, monsieur, pourquoi cette différence ? Dieu faisait-il de la pluie, exprès pour cette terre, ou lui envoyait-il, toutes les nuits, une forte rosée qu'il refusait aux autres ?

*M. le Curé.*—La question que vous me faites là, chacun se la faisait alors, et s'efforçait de la résoudre à sa manière.

Les uns, et ceux là se croyaient les plus habiles interprètes, disaient à qui voulait les écouter : « Petit Baptiste est un sorcier ; il a fait un pacte avec le diable, qui lui donne tout ce qu'il désire, en attendant qu'il vienne le chercher, pour l'emporter, en corps et en âme, dans les enfers. »

D'autres disaient, avec plus de bon sens : « Ce jeune homme est si dévot, il aime tant le bon Dieu, qu'il y a des bénédictions tout exprès pour lui. »

Les uns avaient grandement tort, les autres n'avaient raison qu'à demi.

*Les habitants.*—Pourtant, l'explication des derniers nous avait l'air à avoir tout à fait du bon sens, et nous croyions qu'ils avaient mis le doigt dessus. Petit Baptiste avec ses messes et ses bonnes prières, devait obtenir plus que ses voisins.

*M. le Curé.*—Vous avez raison, tout cela entrait pour beaucoup dans ses succès ; mais sans recourir à cette intervention spéciale de la Providence, nous pouvons expliquer la différence qu'il y avait entre son champ et ceux de ses voisins, d'une manière toute naturelle.

*Les habitants.*—Nous avons hâte d'entendre votre explication ; car, quant à nous, nous aurions gagé qu'il y avait là du miracle.

*M. le Curé.*—Mes bons amis, vous allez voir qu'il est souvent facile de prévenir les effets désastreux d'une sécheresse, pour qui sait s'y prendre. Petit Baptiste avait deux moyens à sa disposition pour combattre ce fléau, et ces moyens sont sous la main de tous les cultivateurs.

En premier lieu, il labourait la plupart de ses terres l'automne, et quant à la partie qu'il réservait pour le printemps, elle était si bien égoutée par des fossés et des rigoles, qu'il pouvait y mettre la charrue aussitôt que la neige et la gelée avaient disparu. De cette manière, ses semences étaient toujours faites à temps, et pouvaient profiter des pluies du printemps ; et quand la sécheresse, qui commence généralement à se faire sentir vers la mi-juin, arrivait, ses champs étaient déjà couverts d'une vigoureuse végétation qui protégeait la terre contre les rayons du soleil et l'empêchait ainsi de se dessécher trop promptement.

Quant à ses prairies, il se gardait bien de les faire raser au printemps, par les animaux, comme c'est malheureusement souvent la coutume, et il leur laissait ainsi prendre de l'avance.

Pour avoir un bon pacage, il divisait son champ qui était destiné à nourrir les animaux pendant l'été, en trois clos et n'y mettait son troupeau que tard et lorsque l'herbe était déjà longue.

Voilà son premier secret pour combattre la sécheresse.

*Les habitants.*—Mais, M. le curé, c'est tout plein de bon sens, et il faut être aveugle comme quelques-uns d'entre nous, pour n'avoir pas deviné ce secret. Le second est-il plus difficile à mettre en pratique que celui-là ?

*M. le Curé.*—Pas du tout, et il consiste simplement à donner au labour une plus grande profondeur que celle que lui donnent la plupart de nos cultivateurs canadiens. Vous le savez, le plus grand nombre d'entre vous ne lève avec la charrue qu'une couche de terre de trois, quatre et cinq pouces, quand il faudrait en lever une de six, sept et huit pouces, et même d'avantage.

*Les habitants.*—Mais, qu'est ce que cela fait à la sécheresse ?

*M. le Curé.*—Cela fait beaucoup, et bien plus que vous ne pensez. Vous allez le comprendre, car je vais m'appliquer à vous donner une explication aussi simple que possible.

Prenez deux vases d'un égal diamètre, mais dont l'un a trois pouces de profondeur, lorsque l'autre en a six ; remplissez les tous deux d'eau, et mettez-les au soleil. Chaque jour, vous verrez l'eau diminuer par l'évaporation, et après quelques jours, il ne restera plus une seule goutte d'eau dans le premier, tandis que l'autre sera encore à moitié rempli, et qu'il ne sera vide, qu'après un espace de temps double de celui qu'il a fallu au premier, pour être entièrement desséché ; ainsi, si il a fallu huit jours à l'un pour que toute son eau lui soit enlevée par l'évaporation, il ne faudra pas moins de seize jours, au second, pour que le même phénomène se produise.

Ces deux vases vous donnent une idée de ce qui se passe dans les couches de terre que vous soulevez avec la charrue. Une couche de trois pouces

d'épaisseur ne contient que la moitié d'humidité d'une couche de six pouces, et par conséquent elle se desséchera au moins la moitié plus vite. Je dis, au moins, car la proportion ne sera pas absolument la même que dans les deux vases, et elle sera plus grande en faveur de la couche la plus épaisse ; et si la première se dessèche dans l'espace de huit jours, la seconde aura encore un reste d'humidité au bout de vingt jours, si on considère l'attraction que l'eau a pour la terre. Et si une bande de six pouces peut résister à la sécheresse pendant trois semaines, une de dix pouces pourra y résister pendant six semaines.

Comprenez-vous, maintenant, le second secret du petit Baptiste ?

*Les habitants.*—Ah ! oui, Monsieur le curé, c'est facile à comprendre, avec la comparaison que vous venez de faire ; car c'est le soleil qui enlève l'eau de la terre par l'évaporation comme il l'a enlevée des deux vases. Maintenant, nous serions bien gauches et bien ennuis de nous-mêmes, si nous ne prévenions pas ces deux moyens de nous prémunir contre les effets de la sécheresse.

*M. le Curé.*—Vous êtes donc convaincus que Dieu n'avait pas eu besoin de faire un miracle en faveur du petit Baptiste, et que celui-ci n'avait pas, non plus eu besoin de vendre son âme au diable, pour avoir une belle récolte.

Je vous conseille de suivre son exemple avec d'autant plus de fidélité que, non seulement, il peut vous faire éviter les effets désastreux d'une sécheresse prolongée, mais encore vous mettre à couvert contre les accidents d'une trop grande humidité. C'est ce que je m'efforcerai de vous faire comprendre dans un autre entretien.

*Les habitants.*—Merci, Monsieur le curé, merci. Nous ne saurons jamais assez reconnaître les services que vous nous rendez.

## DES ÉPARGNES.

L'ouverture d'une banque à St. Hyacinthe nous fournit l'occasion de traiter un sujet excessivement important : pour tout le monde, pour le riche comme pour le pauvre, mais surtout pour ce dernier, important pour les classes ouvrières, pour les cultivateurs pour tous ceux dont les revenus sont modiques.

Avant l'établissement de notre banque, nous avions déjà dans St. Hyacinthe des institutions où chacun pouvait déposer le fruit de ses économies : nous voulons parler des banques d'épargne du gouvernement, et de la société de construction. Ces deux institutions existent encore, et offrent aux déposants toutes les garanties désirables. Mais nous en avons une troisième ; c'est le département

des épargnes, ouvert par la banque des marchands, à son bureau d'affaires, tenu par notre concitoyen, M. Barbeau.

Le gouvernement et les institutions monétaires, de tous genres qui fournissent ainsi aux citoyens l'occasion de rendre productives les légères sommes que leur travail de chaque jour leur permet d'amasser, rendent un service, signalé au pays et à la population. Généralement, les émoluments de la plupart des ouvriers ne sont pas assez considérables pour pouvoir être placés à intérêt dans les maisons financières, ou être investis dans quelques transactions importantes et lucratives. Ils ne parviennent à se former un capital de quelque valeur que sur le salaire de chaque semaine. Or, ceux qui procurent à toutes les classes, le moyen de rendre productives ces parcelles de capital, pour ainsi dire, en attendant qu'elles puissent les utiliser avantageusement, rendent un service public inappréciable.

C'est aussi un œuvre politique d'un grand bon sens.

Le maintien de l'ordre dans un état la protection des citoyens, et des propriétés, c'est le but de toute politique sage et éclairée, or, en habituant les masses à l'économie, on les éloigne en même temps de l'intempérance, de l'immoralité, de toutes les occasions de désordres et de troubles; on leur donne l'amour du travail. Une fois qu'un homme a pris le chemin de la caisse d'épargne, il ne désire rien tant que de pouvoir y retourner. Il s'occupe d'amasser son petit trésor, et pour cela, il devient laborieux et range dans ses dépenses. Il devient un homme paisible s'il ne l'était déjà. Et les auteurs de troubles n'ont plus l'espoir de s'en faire un partisan. Cet homme a d'ailleurs une raison autre que celle de l'amour naturel de la paix, pour ne pas donner dans les pièges que pourraient lui dresser un ennemi de l'ordre. Il sait bien qu'avançant les bouleversements politiques, les institutions où il a disposé ses épargnes toute sa fortune, subiraient le contre coup de ces perturbations sociales. Ce n'est pas lui par conséquent qui activera la confusion, car il n'aimera pas perdre ce qu'il a ou tant de peines à gagner. Les caisses d'épargne contribuent donc à la moralisation du peuple.

Elles sont encore d'une aussi grande utilité publique à un autre point de vue.

Prises séparément, les économies de chaque jour ne pourraient guère contribuer à l'accroissement de la richesse publique; elles ne seraient pas assez considérables. Mais, réunies, elles forment un capital immense, qui, par le moyen des institutions monétaires, s'écoule sur le marché, passe entre les mains des industriels, des négociants, et reçoit une destination fructueuse. Celui-là même qui les a faites et déposées dans les banques d'épargne, en profite; il lui est possible d'économi-

ser davantage; il bénéficie du surcroît d'activité dans le mouvement des affaires; puis il fait acte de bon citoyen en favorisant le développement des affaires commerciales en contribuant à l'accroissement de la prospérité générale.

Ces considérations peuvent ne pas frapper tout le monde. Aussi invitons-nous nos lecteurs à réfléchir sur la responsabilité qui pèse sur chaque homme libre. Tous sont tenus d'administrer les biens qui leur sont confiés avec la plus grande prévoyance, tous sont obligés de faire fructifier les revenus qui leur arrivent, de travailler pour leur famille. Le corollaire du droit aux salaires est l'obligation de ne pas les dissiper inutilement, de faire quelques épargnes pour les jours où des accidents l'empêcheront de le toucher, de se conduire de manière à ne pas être à la charge de la société quand l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de travailler. Personne ne peut se soustraire à cette responsabilité, et d'ailleurs, nul ne doit songer à la rejeter, car, c'est une obligation qui nous est utile, et bienfaisante: c'est un hommage rendu à la liberté de l'homme et à son intelligence.

L'importance des économies, et l'utilité des banques d'épargne s'aperçoivent encore davantage, quand l'on examine les accidents auxquels la vie est sujette. D'un moment à l'autre l'ouvrage peut manquer, les maladies peuvent se déclarer, un malheur, des pertes subites peuvent arriver; les voleurs s'introduire dans les maisons; les incendies détruire le logis et tout ce qu'il renferme; c'est alors qu'on sent le prix de la prudence qu'on a eu de faire des épargnes! Combien dans les circonstances, on éprouve de jouissance de vivre sur les réserves du passé et de ne pas être dans l'obligation de recourir à la commisération publique!

Dans tous les âges de la vie, celui de la vieillesse est le plus critique. Le jeune homme peut toujours s'il a du cœur et de la santé subvenir à ses dépenses et à celles de sa famille, lui vient-ils des revers, il possède assez de force morale pour les supporter. Mais le vieillard n'a plus rien de cela; affaibli par le poids des années, son esprit et ses membres lui refusent l'énergie, l'activité, les consolations, la perspective d'alléger ses souffrances, et pourtant c'est à cette époque de la vie que ses besoins sont plus nombreux, et moins indispensables. S'il n'a pas eu, lors qu'il était dans toute sa vigueur, la prévoyance de faire des réserves, il tombe à la charge de sa famille, des hôpitaux, du public qui n'est pas toujours prêt à le recevoir. En déposant à la caisse d'épargne, on peut prévenir ces humiliations, ces souffrances.

Nous invitons tout le monde à réfléchir sur ces considérations. Les ouvriers et les cultivateurs, qui gardent souvent

chez eux pendant assez longtemps de fortes sommes, les journaliers eux-mêmes, peuvent profiter des avantages que leur offrent les différentes caisses d'épargne établies dans notre ville.

Les Fabriques agiraient sagement si elles déposaient à la banque tous leurs fonds, aussitôt qu'elles les touchent.

Enfin, tous ceux qui reçoivent plus qu'ils ne dépensent doivent mettre à l'abri des accidents le surplus de leurs fonds, et le rendre productif. Et chacun doit songer à économiser, le jeune homme comme le chef de famille.

C'est ainsi qu'on se prépare à un heureux avenir.

Qu'on songe toujours que le capital n'est que du travail amassé. Chaque jour, qu'on s'efforce de mettre quelque chose de côté; qu'on retranche quelques dépenses frivoles.

Que la modicité de l'épargne n'arrête personne. Quand même on n'économiserait que quelques sous chaque mois ce sera autant qu'à la fin de l'année on possèdera, et qui se serait déposé sans qu'on s'en aperçut, si l'on n'avait pas eu la prévoyance de le déposer à la caisse d'épargne. C'est un moyen sûr de s'accoutumer à l'économie.

La banque des marchands reçoit tous les montants, à cinq pour cent d'intérêt et on peut retirer son dépôt quand on le veut.

## L'EXPOSITION PROVINCIALE.

Les 12, 13, 14 et 15 septembre prochain aura lieu à Québec l'exposition industrielle et agricole.

Nous croyons à propos d'engager tous nos compatriotes qui peuvent exposer quelque échantillon de leur industrie de ne pas se tenir à l'écart. Les expositions sont visitées par des étrangers; or, ces visiteurs rapportent du pays où elles ont lieu une opinion d'autant plus favorable de ces pays, qu'ils voient plus d'objets remarquables par leur fini et leur perfection.

Les produits du Canada ont toujours été appréciés grandement même dans les expositions universelles. Il importe que nous nous maintenions à cette hauteur; que nous fassions même voir un progrès sur les années précédentes. Les efforts qui seront faits dans ce sens nous rapporteront des bénéfices incalculables.

Pour donner plus d'informations aux intéressés, nous reproduisons la circulaire adressée par le secrétaire de la chambre des arts et manufactures, aux industriels on tout genre.

Montréal, juillet 1871.

Monsieur,

Je suis chargé par la chambre des Arts et Manufactures, de vous informer qu'il y aura les 12, 13 14 et 15 Septembre prochain, à Qué-

bec une Exposition Industrielle qui sera tenue en même temps que l'Exposition Agricole. Tous les manufacturiers, ceux du pays comme ceux de l'étranger sont invités à en voyer à cette Exposition les produits de leur industrie. Des prix au montant d'environ \$5,000 seront donnés aux meilleurs échantillons exposés, lesquels se diviseront en treize classes, comme suit :

1ère Classe.—Marquetterie, Ebénisterie et autres ouvrages en bois, Instruments de chirurgie, Instruments de musique, etc.

2ème Carrosserie, etc.

3ème Pièces de Machinerie, Métaux manufacturés, Outils, Appareils, etc.

4ème Matériaux à bâtir, Poterie, Tuiles, Ardoises, Boutons, Verreries, etc.

5ème Dessin, Peintures, Sculpture, la Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Matériaux employés dans les Beaux-Arts,

6ème Papier, Imprimerie, Reliure, Fabrique de Papier, etc.

7ème Cuir, Fabrique de cuir, Caoutchouc,

8ème Huiles, Vernis, produits chimiques et leurs préparations, etc.

9ème Géologie et Histoire Naturelle.

10ème Savons, Epicerie, Provisions, Tabac, Biscuits, etc.

11ème Fabriques en Laine, en lin, en coton, ustensiles de pêche, fourures, etc.

12ème Département des Dames.

13ème Manufactures Domestiques.

La plus grande impartialité régnera dans la distribution des prix, lesquels seront accordés par des hommes compétents, honnêtes et indépendants. Les différentes compagnies de chemin de fer et de navigation ont bien voulu réduire leurs taux ordinaires de fret pour le transport des objets destinés à l'Exposition ; en un mot, toutes les mesures ont été prises pour engager les manufacturiers à prendre part à ce concours.

Ainsi j'ai lieu d'espérer que vous voudrez bien, Monsieur, envoyer à l'Exposition quelques-uns des plus beaux échantillons de votre fabrique. Il est important de montrer aux étrangers qui viendront visiter notre Exposition, les progrès accomplis dans notre pays par nos différentes industries ; afin de prouver à tous que nous ne sommes en arrière d'aucune nation.

Si vous désirez avoir une liste des prix qui seront distribués, veuillez me l'écrire et je vous en enverrai une copie par le retour de la maille.

E. LEF. DE BELLEFECILLE.

Secrétaire.

EN AVANT LE PROGRES!—La compagnie Manufacturière de Sherbrooke vient de commander la construction de deux grandes maisons à deux étages et de huit autres maisons ordinaires. Ces bâtisses seront construites sans délai, pour être livrées avant la fin d'Octobre, sur les terrains de la Compagnie, en arrière de la Prison. Elles sont destinées à ceux qui seront employés dans ses manufactures.

Il nous fait plaisir de voir que M. J. Précourt a obtenu le contrat de quatre de ces maisons.

Cette compagnie fait beaucoup d'efforts pour pousser notre ville dans la voie du progrès. Elle a droit à la reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur la prospérité et l'avenir de la localité.

Pionnier.

Une lettre reçue de M. Richard Berns, agent de la Compagnie Allan à Anvers, annonce qu'il a expédié par le steamer du 5 août une vingtaine d'émigrants belges. Ces familles viennent de localités où se prépare une émigration considérable, et de leurs rapports sur le pays dépendra la destination que prendra cette émigration.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodaux*, Louisiane :

—Le Bayou a baissé terriblement ; il est douteux que le Tahlequah puisse encore continuer ses voyages jusqu'ici. La récolte ne s'améliore point, les orages se succèdent et on finit tout annonce que l'année sera une piètre année

\*\*\*Un charbonnier et son épouse qui faisaient partie de la commune ont pu échapper à toutes les poursuites par un procédé bien simple : ils se sont lavés.

La police les recherche : c'est en vain.

Mais, ô fatale imprudence ! les deux époux s'étant lavés à part ne peuvent plus se reconnaître.—*Idem*.

Une lettre reçue ce matin au département de l'Agriculture et des Travaux Publics, dit le *Journal de Québec*, annonce l'arrivée par le prochain steamer d'un vingtaine d'émigrants Belges des environs de Namur. Ces familles viennent de différentes localités où se prépare une grande émigration. Elles sont déterminées à s'établir en cette province et si, comme nous l'espérons, elles trouvent à s'y installer avantageusement, elles ne manqueront pas d'en attirer un grand nombre à leur suite.

Ce mouvement est dû au travail persévérant de notre agent d'émigration, M. Barnard qui est puissamment secondé dans ses opérations par M. Richard Berns l'agent de la compagnie Allan à Anvers.

*Exhibition des champs.—Société d'Agriculture No 1 du comté de Wolfe.*—

Les prix accordés par cette Société pour les fermes les mieux tenues ont été décernés comme suit : Dans Dudswell, Z. Evans, 1er ; J. C. Lasoll, 2nd ; H. G. Bishop, 3ème ; P. W. Bishop, 4ème et James Munkittrick, père, 5ème. Dans Weedon, W. W. Weyland, 1er ; Damase Gauthier, 2nd ; Charles Gauthier, 3ème ; Louis Bernier, 4ème et Raphaël Biron, 5ème.

Les Juges rapportent que la récolte du foin et du grain est bonne, et que l'avoine surtout est magnifique.

Il paraît que l'Angleterre a positivement refusé de garantir l'emprunt

destiné à construire le chemin de fer du pacifique. Dans cette éventualité, le Gouvernement Canadien se disposerait à prendre des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique septentrional pour se servir de sa ligne depuis le Sault Ste Marie jusqu'au Pacifique.

*Moniteur Acadien.*

On nous écrit de Moteghan, Nouvelle Ecosse, en date du 5 Août :

Nous avons ici, depuis deux semaines un bien mauvais temps pour les foins. L'atmosphère est toujours chargée de nuages et de brume et aujourd'hui il pleut en abondance et il tonne. Il va y avoir beaucoup de mauvais foin en cette localité, et les patates commencent à bouir dans plusieurs champs. L'avoine promet une bonne récolte. J'ai reçu cette semaine de Somonok, Illinois, une lettre qui me dit qu'on y a fini la récolte du blé, qui est très mauvaise et n'équivaut qu'à une demi récolte ; la récolte des patates est toute détruite par les mouches qui ont tout dévoré ; mais le maïs et l'avoine sont excellents."

## CHAMBRE DE COMMERCE.

Les Messieurs qui avaient été nommés délégués pour se rendre à Montréal, afin de s'aboucher avec les membres de la chambre de commerce de cette ville, ont accompli leur mission.

MM. L. E. Morin et Patterson leur ont exprimé combien la démarche des marchands de St. Hyacinthe leur était agréable, et ont répondu avec affabilité à toutes les questions qui leur ont été posées.

Ces préliminaires accomplis, nous espérons que la clause en regardant et industrielle de ce district ne tardera pas à poser les bases de la nouvelle société et nous sommes certains que tout se fera avec promptitude et pour le plus grand avantage de tous.

Nous reproduisons ici les quelques remarques suivantes de la *Minerve* de Montréal, qui sont très à propos :

"Le mouvement commercial à propos des Chambres de Commerce, dont l'initiative revient en entier à M. L. E. Morin, atteint tout le succès possible. De partout l'on reçoit des nouvelles encourageantes. C'est une preuve que l'œuvre comble une lacune et répond à un besoin vivement senti.

"St. Hyacinthe a déjà envoyé une délégation à la Chambre de Commerce, et il a été décidé qu'il serait plus avantageux de fonder une Chambre de Commerce pour tout un district que pour une ville seulement. Car, les marchands de la campagne pourront ainsi profiter des avantages de l'association comme ceux de la ville. De plus, le nombre des affiliés à la Chambre sera

plus considérable, et au lieu d'envoyer un délégué à la Chambre de Commerce de la Puissance ils pourront en élire deux ou trois. Chaque Chambre de Commerce doit donc tenir à cœur de compter le plus de membres possible, puisqu'elle y gagnera en importance et en influence. Nous espérons que les marchands s'empresseront de s'agréger à ces chambres de commerce. Ils y acquièrent d'abord une foule de connaissances par le contact des idées comme par les discussions et ils contribueront à affirmer le commerce canadien qui, depuis trop longtemps se tient à l'écart. La prochaine assemblée de la Chambre de Commerce de la Puissance se tiendra à Ottawa au commencement de janvier, mais elle s'est engagée à donner aux nouvelles chambres le privilège de s'y faire représenter, dans le cas où le parlement fédéral ne se réunirait pas à temps pour leur permettre d'obtenir leur acte d'incorporation.

«Trois-Rivières, St. Jean, Sorol et Joliette auront aussi des Chambres de Commerce; elles sont actuellement en rapport avec les organisateurs du mouvement.

«Il ne manque plus pour complètement que la constitution de chambres de commerce dans le district de Québec et de Rimouski. Québec a bien sa Chambre de Commerce, mais la florissante ville de Lévis en est encore dépourvue et on peut en dire autant de Rimouski et autres petites villes. La presse de Québec saura, nous n'en doutons pas, agiter la question et contribuer dans cette partie du pays au succès que la nouvelle organisation des Chambres de Commerce a déjà obtenu dans les autres districts. Si ce mouvement a tout le succès que nous en attendons, il est appelé à avoir d'énormes conséquences pour notre avancement commercial.»

Lundi dernier MM. Brouseau et Larue, les députés de Portneuf, sont partis de la pointe-aux-Trembles, en compagnie de plusieurs membres du clergé, et d'un bon nombre de principaux citoyens du comté, pour aller à St. Ubaldo contempler de leurs yeux les résultats obtenus par la société de colonisation du comté de Portneuf.

Les visiteurs, qui sont pour la plupart des directeurs de la société, doivent examiner l'étendue des terres défrichées, leur culture, les travaux accomplis, les récoltes, en un mot tout ce qui peut indiquer le plus ou moins d'efforts faits par les colons, et accorder des prix à ceux qu'ils jugeront les plus laborieux. Ces prix consisteront, paraît-il, en grains, foins etc., ou en objets utiles à des cultivateurs qui commencent à ouvrir des terres, et ils ne seront distribués que le printemps prochain.

Evidemment la société de colonisation de Portneuf ne reste pas les bras croisés. Sans faire beaucoup de bruit elle agit, car elle a pour principe, que les actes valent mieux que les paroles. C'est un exemple que l'on devrait se hâter d'imiter partout. — *Echo de Lévis.*

La tempête de vent et de pluie qui s'est fait sentir la semaine dernière le 8 et le 9 a causé de grands dommages dans les cantons de l'est. A Wotton le vent a renversé plusieurs granges: à St. George de Windsor le vent a causé les mêmes ravages renversant les clôtures les granges, tout ce qu'il rencontrait, un homme blessé lors de la chute de sa grange est mort quelques jours plus tard. A St. Camille la tempête était accompagné de grêle, en plusieurs endroits la grêle, qui était grosse comme des œufs de Pigeon, a brisé les vitres et tout détruit la récolte; sept ou huit familles ont ainsi tout perdu le fruit de leurs travaux dans un très court espace de temps.

Les ciments à l'épreuve de l'eau pour raccommoder la faïence cassé, ne sont pas ordinairement à l'épreuve du feu et les ciments qui sont à l'épreuve du feu, ne le sont pas pour l'eau. Le suivant est tout à la fois à l'épreuve de l'eau et du feu. Mélez ensemble deux onces de lait et deux onces de vinaigre ce mélange caillera. Enlevez le caillé et mélez-le parfaitement avec le blanc d'un œuf, puis ajoutez de la chaux fraîchement détreinte en quantité suffisante pour en faire une pâte épaisse.

*Etalon importé.*—La Société d'Agriculture du comté d'Hochelega a fait venir d'Angleterre, par les soins de M. H. Cochrane, un cheval de trait anglais. Il pèse 1700 lbs. et est âgé de cinq ans; il est de couleur gris-fer avec la crinière et la queue noires. On dit que c'est le meilleur cheval de cette classe qui ait jamais été importé en Canada. Il est maintenant à l'étable de M. Henderson, Petite Côte, et mardi prochain le 22 courant à midi, il sera exhibé au marché à foin. Ce cheval a été acheté par souscription.

*SINGULIER TESTAMENT.*—Il n'est question à Londres en ce moment que du singulier testament d'un français du nom de Bonnard. M. Bonnard, qui avait douze cent mille livres de rente,

a légué toute sa fortune à la Société protectrice des animaux. Les héritiers attaquent son testament, sous prétexte que le testateur croyait à la métempsy-cose, et que la Société protectrice des animaux lui avait persuadé qu'il reviendrait cheval après sa mort.

Vous n'aurez qu'à rumeur la tête de telle façon après votre transformation, lui aurait dit le président de la Société, nous vous reconnaitrons, et vous serez le plus heureux cheval du Royaume-Uni.

La société protectrice des animaux se défend énergiquement de toute accusation de captation et le procès va commencer dans les premiers jours de la semaine prochaine.

—L'année dernière, M. J. N. Daquet, imprimeur, obtenait par faveur, d'un étranger venu d'Europe, quelques fèves blanches dites rameuses et dont on lui fit le plus grand éloge. En mai dernier voulant bien s'assurer si ces fèves méritaient bien l'éloge qu'on lui en avait fait, il les sema derrière sa maison, et on jugera du succès qu'il a obtenu par les quelques détails qu'ils nous a communiqués. A l'heure qu'il est ses fèves grimpent jusqu'au toit de la maison et l'on voit à chaque pied une trentaine de cosses qui mesurent 12 à 15 pouces de longueur. Nous avons devant les yeux une de ces cosses qui a un bon pied de longueur. Nous la montrerons à quiconque demandera à la voir. Cette espèce de fève s'élève en moyenne à une hauteur de 30 pieds, chaque tige donne de quarante à cinquante cosses, et chaque cosse 10 fèves. On peut juger par là de l'avantage de cette culture qui ne demande pas plus de soin que celle des fèves ordinaires. Nous espérons que ce genre de fève se répandra dans nos campagnes.

(J. de Québec.)

Plus de 200 travailleurs, la plupart canadiens, sont partis mardi soir pour Waterloo et les cantons de l'est afin d'y travailler au chemin de fer. Un grand nombre de ces derniers sont de Québec.

Dans la Province d'Ontario on est en pleine récolte. On achève de couper les orges.

M. Waddington est parti d'Ottawa hier matin pour les Etats-Unis pour travailler encore à la formation d'une compagnie qui construirait notre chemin du Pacifique. Elle se composerait de capitalistes anglais et américains.

Il est sur le point de se former dans notre ville une nouvelle manufacture pour la fabrication des chaussures, avec un capital de \$20,000. La prospérité de cette branche d'industrie à Québec, nous fait bien augurer du succès de la nouvelle entreprise. Evidemment, Lévis progresse. *Echo de Lévis.*

Il appert que M. Provencher a été nommé agent pour l'émigration par le gouvernement de Manitoba et non par celui de la puissance.

Henry K. Bond, de Jefferson, Maine, fut guéri du crachement de sang, des douleurs et faibles ses d'estomac par l'usage du liniment : nodin de Johnson. *Johnson's Anodyne Liniment*.

Un besoin s'est fait sentir, et a été exprimé par les chirurgiens pour un purgatif sûr et convenable. Ce besoin est maintenant satisfait par les *Pillules Purgatives de Persun*.

Aphonie guérie par le Syrop composé d'Hyphosphite de Fellows.—L'Aphonie ou perte de la voix est guérie en peu de temps, peu importe que la maladie provienne de l'inflammation de la membrane linéaire du froid ou de dérangement nerveux.

Beurre en tinette par livre, 18 à 26 cts à St. Albans.

Depuis une quinzaine de jours, la température a été faite exprès pour favoriser la fenaison. Aussi presque tous les cultivateurs ont fini leurs foins et se préparent à couper les grains.

La vieilleavoine était à 65 cents, samedi dernier, sur le marché de Trois-Rivières.

Depuis l'abrogation du traité de réciprocité, nos relations commerciales avec les pays étrangers prennent tous les jours une nouvelle extension. Il ya actuellement dans le port de Montréal, un navire qui reçoit une cargaison de bois pour Rio de Janeiro, Brésil. C'est la première cargaison de bois qui sera envoyé du Canada au Brésil.

Une dépêche annonce que M. Provencher doit partir prochainement pour Manitoba comme commissaire d'immigration.

Dans le canton de Salathurn, en Suisse, la municipalité assure toutes les maisons comprises dans ses limites et paie les dommages à même le fonds commun. C'est le principe mutuel poussé à ses dernières limites. De cette façon, la municipalité fait de jolis bénéfices, et avec ces revenus couvre toutes ses dépenses d'administration.

Le 24 août prochain, il se tiendra dans Chicago une convention composée de tous les présidents des collèges d'agriculture et autres personnes, tant des États-Unis que des provinces britanniques, qui sont intéressés au progrès de l'agriculture. Le but de cette assemblée sera d'adopter les moyens les plus efficaces à l'avancement de l'agriculture.

Le comté de Berthier a souscrit \$100,000 pour le chemin de fer du Nord.

**NAISSANCE.**

En cette ville, le 16 du courant, la dame de Victor Colé, écr., un fils.

**MARIAGE.**

A St. Georges d'Henryville le 15 du courant, Thomas-Alfred Bernier Ecr., Avocat, rédacteur en chef du *Courrier* de St. Hyacinthe, conduisit à l'autel Dlle. Marie Malvina Demers, fille unique de A. J. Demers Ecr., marchand de St. George.

Le Révd. M. Ouellette du Séminaire de cette ville bénissait cette heureuse union.

**MARCHE EN GROS.**

Montréal, 14 Aout

|  | \$ c | \$ c   |
|--|------|--------|
| Supérieure Extra.....                        | 6 15 | à 6 25 |
| Extra.....                                   | 5 75 | à 5 80 |
| De goût.....                                 | 5 40 | à 5 40 |
| Sup fr. (blé de l'Ouest)..                   | 5 00 | à 5 05 |
| Sup Ord [blé du Canada]                      | 4 90 | à 4 95 |
| Farine forte pour boul.                      | 5 25 | à 5 65 |
| Sup de blé de l'Ouest [Canal Welland] .....  | 5 00 | à 5 10 |
| Super marques de la (cité blé de l'Ouest...) |      |        |
| Frais moulu.....                             | 0 00 | à 0 00 |
| Canada sup No 2 .....                        | 4 65 | à 4 75 |
| Super États de l'Ouest No 2.....             | 4 70 | à 4 75 |
| Bello .....                                  | 4 40 | à 4 50 |
| Moyenne.....                                 | 4 00 | à 4 15 |
| Recoupe.....                                 | 3 00 | à 3 50 |
| Farine en sacs du H. C. par 100 lbs.....     | 2 40 | à 2 45 |
| Sacs de la Cité.....                         | 2 55 | à 0 00 |

Farine par baril de 196 lbs.—Marché quelque peu ferme. L'Ouest reste ferme. La cote de Liverpool n'a pas subi de changements; derniers avis :

|                  | Août 11 |        | 12 Aout |        |
|------------------|---------|--------|---------|--------|
|                  | s. d.   | s. d.  | s. d.   | s. d.  |
| Farine.....      | 23 0    | à 00 0 | 23 0    | à 00 0 |
| Blé rouge.....   | 10 0    | à 10 1 | 10 0    | à 10 1 |
| Blé d'hiver..... | 10 9    | à 00 0 | 10 9    | à 00 0 |
| Blanc.....       | 11 7    | à 00 0 | 11 7    | à 00 0 |
| Mais.....        | 30 6    | à 00 0 | 30 6    | à 00 0 |
| Oige.....        | 4 0     | à 00 0 | 4 0     | à 00 0 |
| avoine.....      | 3 3     | à 00 0 | 3 3     | à 00 0 |
| Pois.....        | 40 6    | à 00 0 | 40 0    | à 00 0 |
| Lard.....        | 45 0    | à 00 0 | 45 0    | à 00 0 |
| Saindoux.....    | 45 0    | à 00 0 | 45 6    | à 00 0 |

La farine frais moulu et qualités inférieures rares. Un lot complet du Canal Welland Super frais moulu a rapporté hier soir 5.00. Ventes à la Cité. Quelque cents barils de farine de goût à 5.40., farine forte pour les boulangers. Super ordinaire de 4.95 à 5. No 2 4.70 à 4.75. Farine en sacs tranquille. Reçu rapporté par le Grand Tronc 885 barils; Canal Lachine 3,850 brls.

Farine d'avoine par baril de 200 lbs.—Ventes à 5.70 à 5.75.

Blé par boisseau de 60 lbs.—Marché tranquille. Cote 1.16 à 1.17 pour No 2 et 1.18 à 1.19 pour No 1 du printemps.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille; première 6.60 à 6.65; seconde 5.90; troisième 5.15 à 0.00. Perlasse languissant; première, 7.50 à 7.75; seconde, nominal.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché tranquille. Mess 15.50 à 15.75; mess mince, 15.25.

Mais par boisseau de 56 lbs.—Les détenteurs demandent 61c.

Pois par boisseau de 66 lbs.—Dernières ventes de 95.

Avoine.—Tranquille à 45 et 47.

Beurre par lb.—Bourro de graisse, 9 à 10c; beau nouveau 17 à 18c.

Orgo par boisseau de 48 lbs.—Marché nominal 57½ à 60c.

Saindoux, par lb.—La cote est de 9 à 9½c.  
Fromage par lb.—Nouveaux 8½ à 9½c.

**MARCHE AUX BESSIAUX.**

Montréal, 12 août 1871.

|                                     |    |   |    |
|-------------------------------------|----|---|----|
| Boeuf, 1ère qualité par 100 lbs.... | 7  | à | 8  |
| Boeuf, 2me qualité.....             | 5  | à | 6  |
| Vaches à lait.....                  | 20 | à | 25 |
| Vaches extra.....                   | 25 | à | 50 |
| Veaux 1ère qualité.....             | 8  | à | 10 |
| " 2me " .....                       | 6  | à | 8  |
| " 3me " .....                       | 2  | à | 5  |
| Moutons, 1ère qualité.....          | 6  | à | 8  |
| " 2me " .....                       | 3  | à | 6  |
| Agneaux, 1ère " .....               | 3  | à | 4  |
| " 2me " .....                       | 2  | à | 3  |
| Cochons, 1ère " .....               | 6  | à | 8  |
| " 2me " .....                       | 3  | à | 4  |
| Foin, 1ère qualité, par 100 lbs.... | 11 | à | 13 |
| Foin, 2me " .....                   | 9  | à | 10 |
| Paille, 1me qualité.....            | 6  | à | 7½ |
| " 2 " .....                         | 5  | à | 6  |

**TAUX DU CHANGE.**

St Hyacinthe 18 Aout 71  
Greenbacks achetés à 11½ p c de dis compte en argent courant.  
Argent acheté à 6 p. c.  
Petites monnaies achetées à 8 p. c. de discompto.  
Or, à New-York, le 17 Aout à 4 hrs. P. M., 122½  
ST. JACQUES, & CO.  
Courtiers de St. Hyacinthe.

**PNOVINCE de QUEBEC CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**BILLS PRIVES.**

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la " Gazette officielle de Québec [ ] elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande ], dans la " Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les " trois premières semaines " de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 Juillet 1871,

## Marque de Commerce

25 ANNEES D'EXPERIENCE.

Enregistrée.

Le Dr. EMERY CODERRE, Professeur de l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal. (Université Victoria) et parvenu par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies. Sollicité par les personnes qui avaient éprouvé les heureux effets de ces remèdes, le Dr. Coderre a consenti de se livrer à la préparation en quantité suffisante pour faire participer le public dans les bienfaits de ces préparations éprouvées et approuvées.

La valeur de ces remèdes est présentée au public avec des garanties rarement attachées aux produits pharmaceutiques. Ces préparations ont été soumises à l'examen des Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, à Montréal, tous anciens Médecins praticiens et attachés aux Hôpitaux; et elles ont reçu leur approbation. L'une de ces préparations a été employée à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile de la Providence depuis un grand nombre d'années et a produit les meilleurs effets.

1<sup>o</sup>. **L'Elixir Fontique** du Dr. Coderre, a pour base la Liq. iod. Quinine Iodurée est employé avec un plein succès dans l'Anémie (appauvrissement du sang), la Chlorose (pâles couleurs), la Leucorrhée (flux blancs), la Menstruation Difficile, les Affections Scrofuleuses, les Maladies de la Peau, Dartres, etc., les Pertes Séminalles Involontaires, dans la Consommation, contre la Diarrhée et les transpirations, etc., etc.

2<sup>o</sup>. **Le Sirop Expectorant** du Dr. Coderre est employé avec succès dans les Catarrhes Pulmonaires, Bronchites, la Coqueluche, le Croup, le Rhume et dans les cas de Consommation, etc.

3<sup>o</sup>. **Le Sirop des Enfants** du Dr. Coderre est, de toutes les préparations en usage, celle qui produira les meilleurs effets, dans les Coliques, Diarrhées, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Toutes ces préparations ont l'avantage d'être agréables au goût.

En vente chez les principaux pharmaciens.

Agence générale chez LYMANS, CLARE ET CIE, No. 334, Rue St. Paul, Montréal.

La Profession médicale obtenir du Dr. Coderre toute information sur la composition de ces Remèdes au No. 392, Rue du Palais (ci-devant Rue Laguchetière,) Montréal.

En vente à St. Hyacinthe chez M. le Dr. Eug. St. Jacques.

15 mai 1871.

## A VENDRE.

Une belle terre de quatre-vingt arpents au sud de la Montagne de St. Hilaire dans la paroisse de St. Jean-Baptiste de Rouville sur laquelle se trouve un beau VERGER de quatre cents pommiers de la meilleure qualité de pommes du Canada. Pour les conditions s'adresser sur les lieux à

TOUSSAINT GALIPEAU  
P. A. SENECAI,  
Hôtel Jacques-Cartier,  
Montréal.

21 mars 871.

## SYROP D'HYPHOPHOSPHITE

COMPOSÉ DE

FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consommation Pulmonaire* au premier et second degrés; soulage et prolonge la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes les maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralysie locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la *Leucorrhée, Cholorose, Anémie* et purifie le sang.

A VENDRE PAR LES PHARMACIENS.

Prix, \$1.50; Six pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste.  
St. John, N.B.

27 avril, 1871.

## Avis à ceux qui veulent s'établir.

M. Gilbert, de Compton, offre en vente le magasin avoisinant l'hôtel de Compton, ainsi que la propriété qui a 70 pieds de large sur 90 pieds de profondeur; il y a un très bon logement qui a été remis à neuf au-dessus du magasin, avec de magnifiques caves, hangar, remise, écuries, etc. La place est des plus avantageuses pour tenir un magasin général et le propriétaire assure de gros revenus à celui qui le remplacera, de plus le magasin est très bien fourni de tout ce qui est nécessaire pour un magasin général.

M. Gilbert offre aussi en vente deux superbes terres dans Compton, sur le chemin de Ste. Edwidge, et à 2 milles du village de Compton. Ces terres sont bien bâties, et avec de bonnes sources d'eau. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser sur les lieux à,

M. GILBERT.

15 juillet 1871.

## Magnifique Terre à Vendre.

Le soussigné offre en vente sa belle terre située à St. Paul d'Abbotsford, Comté de Rouville, à mi chemin de l'Eglise à St. Pie; versant Sud-Ouest de la Montagne d'Yamaska, de six arpents sur trente, ayant 135 arpents en pacage, prairie et culture, avec verger et jardin le rest. en BEAU BOIS DE RESERVE comprenant DEUX SUCRERIES.

Une BONNE MAISON EN PIERRE, DEUX GRANGES, HANGAR, et AUTRES BATISSES dessus érigées; avec un BEAU RUISSEAU descendant de la montagne, qui fournit l'EAU DANS LA MAISON aux BATIMENTS et AUX PARCS; et qui donne de plus un POUVOIR D'EAU CONSIDÉRABLE pendant neuf à dix mois de l'année. Conditions faciles.

W. W. O'DWYER.

St. Paul d'Abbotsford 1 août 1871.

## A VENDRE.

Le soussigné offre en vente, à des conditions très libérales, une propriété de 5 acres de large sur 30 de haut, dans le 10<sup>ème</sup> rang de St. Valérie de Milton.

Il y a sur cette propriété un moulin à scier, remise et autres bâtisses. Le moulin et la maison sont tout neufs. Le pouvoir d'eau est très fort et fournit de l'eau abondamment pendant 7 mois de l'année.

La propriété est à 6 milles de la Station d'Upton et à 3 milles de l'Eglise de St. Valérie; de bons chemins y conduisent. Il y a près de 40 arpents en culture. Titres incontestables.

S'adresser par lettre ou autrement au soussigné à St. Hyacinthe,

HONORÉ MERCIER,  
Avocat.

St. Hyacinthe, 17 Août 1871.

## PRESSE A FOIN.

MM. Fréchette et Frère ont à vendre une Presse à foin supérieure à tout ce qui est en usage jusqu'à présent. Elle presse une balte de 100 livres et elle est aussi petite que les balles ordinaires, de 2 à 300 livres, ce qui offre un grand avantage pour les commerçants de foin.

La Presse étant très forte, et peu compliquée, il suffit d'un petit espace pour la loger, ce qui peut permettre de la faire travailler en tout temps sans être exposée à la pluie; il n'est pas nécessaire d'employer de chevaux pour la faire fonctionner.

St. Hyacinthe, 8 juillet 1871.

## A VENDRE.

Dans le 7<sup>ème</sup> Rang de St. Dominique, à 50 arpents de l'Eglise, une terre de 2 arpents sur trente 44 arpents défriché tout en bonne culture et le reste en pacage; il y a une bonne grande maison, avec une grange de 55 pieds, et une grande étable avec remise, laiterie et autre dépendances.

Pour les conditions qui seront libérales s'adresser sur les lieux à

CHARLES MIRON.

St. Dominique 10 juin 1871.



Le Mari.—Marie, tiens ma chère: j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

La Femme.—(l'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'aurait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans le Pain donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne suite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les grociers.

16 février 1871.

**Paquet de Clefs trouvé.**

Il a été trouvé, mardi après-midi, dans la rue Cascades, un Paquet de clefs. Le propriétaire pourra le réclamer à ce bureau en payant les frais de cette annonce  
St. Hyacinthe 1 Août 1871.

**R. R. R.**

**90**

SUR

**100**

**DES MORTALITÉS** qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, quelle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes les douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc. etc., cèdent en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; avec la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre Intermittente avec aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du RECUPERATEUR RAPIDE RADWAY 25 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

**RADWAY & CIE.,**

87 Maiden Lane, New-York,

439, RUE ST. PAUL,

Coin de la Rue St. Francois-Xavier, Montréal.

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarspareille.

Une bouteille purifie le sang et chasse la corruption du corps.

**1 MEILLEUR QUE 10**

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Une bouteille du Résolutif Rénovateur du Dr. Radway contient plus du principe curatif actif de la meilleure Sarspareille de Jamaïque que dix des plus grandes bouteilles du mélange qu'on vend sous le nom de Sarspareille.

Le procédé adopté par le Dr. Radway pour se procurer les extraits des racines médicinales, plantes, herbes et autres végétaux possédant de grandes vertus curatives sur toutes les maladies scrofuleuses, chroniques et de la peau qui entrent dans la composition du Résolutif Rénovateur, ne produit QU'UN ONCE d'extrait pur par 20 livres de racines brutes. La matière inerte qui entre si généralement dans les mélanges à grandes bouteilles et qui est préparée sous la formule officinale ou pharmaco-peia est mise de côté par le Dr. Radway comme un rebut.

Une cuillerée à thé du Résolutif constitue une dose suffisante pour toutes les maladies de la peau, les boutons, les pustules, les éruptions, les humeurs dans le sang, &c.

Une cuillerée à thé trois fois par jour rendra, en peu de temps, le sang pur, la peau claire, les yeux brillants, le teint doux et transparent, les cheveux forts; elle fera disparaître les Boutons, les Pustules, les Dartres, les Chancres, &c., de la Tête, du Visage, du Cou, de la Bouche et de la Peau. C'est agréable à prendre, et la dose est légère.

La première dose que l'on prend s'attaque à la maladie et commence son travail de dissoudre tous les dépôts, de purifier le sang et de chasser la corruption du système.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les maladies suivantes, guérira positivement le patient des :

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fievers, Ulceres, Erysipèles, Rachitisme, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Écoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Debilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Éruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuses, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes et Gouttes Chroniques, Maladies des Rognons, de la Vessie, de l'Utérus, Resserrements, Difficulté d'uriner, &c.

Prix: \$1.00 la bouteille; 6 bouteilles pour \$5.00.

En vente à l'entrepôt du Dr. Radway & Cie., 439, rue St. Paul, Montréal, et chez tous les pharmaciens et les marchands en général.

**PILULES R. R. R.**

**PILULES DU DR. RADWAY**—Dose.—Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion une Pilule le soir; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 toutes les 24 heures.

**LES PILULES DU DR. RADWAY** sont composées d'Extraits de Végétaux enduits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des Pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Rognons, la Vessie, le Sang, etc., que quatre ou six des pilules cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-macs.

Vrai confort pour les personnes âgées et autres affligées de la Constipation et de la paralysie, des entrailles.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections, ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

**LISEZ CE CI.**

Nouvelle Albany, Ind., 12 Mars 1867.

Depuis quarante ans j'étais affligé de la constipation, et durant les vingt dernières années j'étais obligé de recourir tous les jours aux injections afin de faciliter les évacuations. Au mois de décembre dernier je commençai à prendre des Pilules du Dr. Radway. Quand j'en eus pris quelques doses, mon foie, mon estomac et mes entrailles furent rendus à leur force et à leurs fonctions naturelles. J'ai maintenant une fois par jour un fonctionnement régulier; et quoi qu'agée de 80 ans, je suis aussi alerte et aussi fort que je l'étais il y a 40 ans.

THOMAS REDPATH J.P.

Prix des Pilules du Dr. Radway, 25 centins la boîte, ou 6 boîtes pour une piastre. Bureau, 439, rue St. Paul, à Montréal, pour la Puisseance du Canada et les Province Anglaises. A vendre par les pharmaciens, les épiciers et les marchands de la campagne.

N. B.—Chaque Pilule est recouverte d'une douce et parfaitement sans mauvais goût.

Prenez garde aux Contrefaçons. Demander pour le Recupérateur Rapide Radway et n'en prenez pas d'autres.

**R. R. R.**

**1 meilleur que 10**

**SARSPAREILLE!**

Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du

**RESOLUTIF R. R. R.**

## EMPLOYONS LA MEILLEURE.

Pour guérir  
le Rhumatisme,  
Névralgie,  
Cholique, Crampes,  
Maux de Gorge,  
Élévres et Douleurs  
Maux de Dents,  
Eurache, Maux de Tête,  
Douleurs dans le Côté et  
le Dos, Rhumes, Bronchites,  
Asthme, Dyspepsie, Dissenterie,  
Hémorrhée, Inflammation, Érysipelle,  
Brûlures, Echaudures,  
Maladie des Ners  
etc., etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au "STANTON PAIN RELIEF" qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Ec.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médicines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecines possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la

nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTONS PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je porté à croire que des milliers de sants vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So. oculum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

Votre etc.,

W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douze de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsoparillo et des Pilules qui ne le cèdent en rien

dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N.H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,  
Manufacturier.

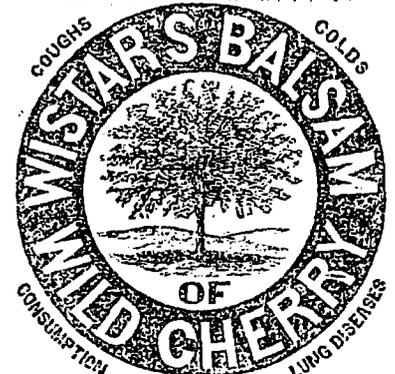
31, Place Jacques Cartier,  
Montréal  
1 avril, 1871.



**CAUTION.**—All genuine has the name "Peruvian Syrup," (not "Peruvian Bark") blown in the glass. A 32-page pamphlet sent free. J. P. DINSMORE, Proprietor, 35 Dey St., New York. Sold by all Druggists.

**AVERTISSEMENT.**—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Peruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 35, Dey Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.  
1er mars 1871.—12-15-t.



Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. **SETH W. FOWLE & FILS**, propriétaire, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

## Aux amateurs de Ruches

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M. Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. Or est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St-Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,  
Apiculteur  
Station St-Hilaire,  
octobre 1869.